

VOLS DE RAPATRIEMENT AIR ALGÉRIE

LES PRÉCISIONS DU GOUVERNEMENT

Page 3

**CORONAVIRUS
EN ALGÉRIE**

**275 NOUVEAUX
CAS ET 2 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4188 | Jeudi 4 février 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**TERRORISTES ABATTUS LES
2 ET 3 JANVIER À TIPASA**

**LE MDN
RÉVÈLE LEUR
IDENTITÉ**

Page 16

IL MULTIPLIE LES ATTAQUES CONTRE L'ALGÉRIE

POUR QUI ROULE L'ANCIEN PRÉSIDENT TUNISIEN ?

Page 2



**■ LA TUNISIE
RÉAGIT**

HÉCATOMBE ROUTIÈRE

**2.844 PERSONNES
ONT PERDU LA VIE
EN 2020**

Page 5



ABDELMADJID ATTAR :

**“NOUS AVONS RATÉ LE
VIRAGE DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE”**

Page 4

IL A ÉTÉ CONSTRUIT EN CHINE

L'Algérie réceptionnera bientôt un nouveau car-ferry

L'Algérie réceptionnera bientôt un nouveau car-ferry de transport maritime de voyageurs construit en Chine.

En effet, une équipe de marins de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) va se rendre en Chine pour réceptionner le nouveau car-ferry commandé par l'Algérie et le ramener au pays.

C'est la compagnie aérienne nationale Air Algérie qui a été chargée du transport en Chine de ces marins. "Air Algérie se charge du transport d'une équipe de marins appartenant à l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs vers la Chine. L'équipage de marins s'est vu confier la tâche de réceptionner et de ramener en Algérie le nouveau navire de passagers qui renforcera la flotte maritime de l'entreprise", lit-on dans un communiqué de la compagnie aérienne posté sur les réseaux sociaux. En mars 2018, l'ENTMV et un groupe chinois spécialisé dans la construction navale ont signé à Alger un contrat pour la construction d'un nouveau car Ferry, d'une capacité de 1.800 passagers et 600 véhicules. Ce groupe chinois est constitué de 2 entreprises à savoir Chantier Guangzhou Shipyard International (GSI) et China Shipbuilding Trading company (CSTC). Le montant du contrat s'élève à 175 millions de dollars pour un délai de réalisation de 26 mois. Le navire est d'une longueur de 199,90 mètres et une largeur de 29,95 mètres avec une vitesse de 24 nœuds (43,68 km/h).

Il est doté de 2 restaurant, d'un salon de thé, d'aires de jeux pour enfants, d'un espace pour la prière et d'une salle de sport. En plus des cabines première classe dotées de salles de bain et téléviseurs, le navire dispose de 10 suites dont 2 de type présidentiel. Pour assurer une assistance médicale aux passagers, un hôpital équipé est prévu à bord avec tous les équipements nécessaires. Le navire avec toutes ses commodités offertes et le nombre de 1.500 lits ainsi que son autonomie en carburant et vivres pour 10 jours offre l'opportunité d'organiser des croisières en basse saison. A noter que ce navire est garanti 3 ans avec une extension de garantie de 2 années sur la coque et équipements principaux. Il est également à signaler qu'un programme de formation de 6 mois est inclus dans le contrat, et ce, à la charge du constructeur. Grâce à sa vitesse générée par 4 moteurs de propulsion de dernière génération, le navire permettra de réduire les délais des traversées de 2 à 3 heures.

CONSEIL DE LA NATION

Une séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la Nation tiendra aujourd'hui une séance plénière consacrée aux questions orales des sénateurs à des membres du gouvernement, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire. Les questions sont destinées aux ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Finances et des Ressources en eau, précise la même source. La séance plénière sera diffusée en direct sur la page officielle Facebook du Conseil de la Nation.

R. N.

IL MULTIPLIE LES ATTAQUES CONTRE L'ALGÉRIE

Pour qui roule l'ancien Président tunisien ?



L'ancien Président tunisien, Moncef Merzouki, donne la nette impression d'être parti en croisade contre l'Algérie. Il a multiplié en effet les attaques contre l'Algérie.

PAR KAMEL HAMED

Depuis quelques mois, il en a fait même son exercice politique de prédilection. Ces attaques en règle ont poussé, à l'évidence, les observateurs et analystes à s'interroger sur les réelles motivations à l'origine de cette véritable

croisade contre l'Algérie. Il y a juste quelques jours, Moncef Merzouki a déclaré que "l'Algérie s'est opposée à la révolution tunisienne et aurait tout fait pour qu'elle ne réussisse pas".

Marzouki parle bien sûr de la révolution dite du Jasmin, qui a permis au peuple tunisien de se débarrasser du dictateur Ben Ali qui a pris la fuite vers l'Arabie saoudite. Des assertions gratuites et sans fondement qui s'inscrivent totalement en porte à faux avec les fondamentaux de la diplomatie algérienne. L'Algérie a de tout temps en effet fait de la politique de non-ingérence dans les affaires internes des autres pays un des piliers de sa diplomatie. Bien évidemment Moncef Merzouki

n'avance aucun sérieux argument ou indice pouvant conforter ses accusations. Ce qui ne fait que confirmer son animosité à l'égard de l'Algérie. Et d'ailleurs il n'en est pas à son premier faux pas puisqu'il y a juste quelques mois, il a aussi prouvé de manière sans équivoque sa haine à l'égard de l'Algérie.

Evoquant la question du Sahara occidental Merzouki a accusé l'Algérie de "vendre de l'illusion au front Polisario. Le régime algérien a commis un crime envers son peuple, envers l'union magrébaine et envers le peuple sahraoui" a-t-il encore estimé dans une déclaration au mois de décembre dernier.

K. H.

La Tunisie réagit

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministère tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger a affirmé son "profond étonnement face aux déclarations attentatoires à l'Algérie, pays frère", soulignant que de telles "attitudes irresponsables n'engagent que leurs auteurs, et nullement l'État tunisien."

Le ministère a publié un communiqué sur sa page Facebook, dans lequel il a exprimé son "profond étonnement face aux déclarations attentatoires à l'Algérie, pays frère", réitérant son "rejet catégorique de toute tentative désespérée tendant à porter atteinte à la force et à la profondeur des liens fraternels et des relations stratégiques entre la Tunisie et l'Algérie."

C'était en réponse aux déclarations de l'ancien Président tunisien, Moncef Merzouki, dans lesquelles il accuse l'Algérie d'"immixtion dans les affaires tunisiennes", durant les événements du prétendu "printemps arabe".

"Ces déclarations n'entameront, en rien, les relations tuniso-algériennes exceptionnelles qui ne cessent d'enregistrer un développement remarquable, grâce à la volonté sincère des dirigeants des deux pays de renforcer la coordination, la concertation ainsi que la foi commune en les valeurs de fraternité, de solidarité et de communauté du destin pour le mieux des intérêts des deux peuples frères", a soutenu le MAE tunisien. Le président du mouvement tunisien

Ennahdha, Rached Ghannouchi a affirmé, mardi, qu'il ne tolérera aucune atteinte à la relation stratégique liant les deux pays frères, la Tunisie et l'Algérie.

"Nous ne tolérerons, dans l'intérêt de la Tunisie, aucune atteinte à la relation stratégique qui nous lie à nos frères algériens", a déclaré Ghannouchi lors d'une entrevue accordée à Radio Algérie internationale (RAI).

"Nous ne tolérerons aucune atteinte à la relation stratégique entre l'Algérie et la Tunisie"

La réaction de Ghannouchi intervient dans le contexte des déclarations de l'ex-Président tunisien, Moncef Merzouki. "Notre relation avec l'Algérie est à l'avant-garde des relations internationales et régionales, étant une relation stratégique, et nous sommes reconnaissants à nos frères algériens, État et peuple, pour avoir été aux côtés des Tunisiens dans les moments difficiles", a-t-il soutenu.

"La Tunisie s'est engagée dans une période de transition démocratique, durant la décennie de l'étape post-Révolution, une étape semée d'embûches et de difficultés. Le soutien assuré par l'Algérie à la Tunisie lors de notre transition démocratique s'est caractérisé par des dons et des crédits et même par les millions d'Algériens qui ont insufflé une dynamique à la vie touristique et économique de notre pays au moment

où les pays européens nous ont abandonné en période de troubles".

A la veille de la commémoration des événements de Sakiet Sidi Youssef, "nous réaffirmons notre engagement à hisser ces relations à de hauts niveaux et à réaliser l'intégration des économies de nos deux pays et de leurs politiques intérieure et extérieure", a poursuivi l'invité de la RAI. Evoquant ce qu'il appelle une "lutte pour le pouvoir entre les présidences de la République et le Parlement en Tunisie", M. Ghannouchi a affirmé qu'il "n'y a aucune lutte pour la présidence en Tunisie, en l'existence d'une nouvelle Constitution que nous concrétisons sur le terrain (...), incluant des points nécessitant leur modification et d'autres auxquels nous sommes attachés".

Sur la crise politique en Tunisie sur fond de remaniement partiel du gouvernement, le président du Mouvement Ennahdha a reconnu que "dans tous les pays, des difficultés peuvent survenir dans l'application d'une nouvelle Constitution.

Toutefois, le règlement de tels problèmes se fait par la voie légale pour parvenir à un consensus par le dialogue entre les autorités concernées dont le rôle consiste à aboutir à une entente et non à l'impasse".

Nous "avons besoin de consensus pour régler tous les différends et problèmes existants, et ce à travers une Cour constitutionnelle qui sera le seul arbitre", a-t-il dit.

L. K.

RÉAMÉNAGEMENT DES HORAIRES DE CONFINEMENT

Dix-neuf wilayas concernées

19 wilayas, concernées par les mesures de confinement sanitaire prises pour endiguer la propagation du Covid-19, ont décidé un réaménagement des horaires de confinement partiel, désormais fixés de 22h au lendemain à 5h.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Rendus publics mardi par la majorité des wilayas concernées, les décisions de wilaya précisent que le réaménagement des horaires de confinement intervient sur instruction du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans le cadre du dispositif adopté par les pouvoirs publics pour la gestion de la situation sanitaire liée à la lutte contre le Covid-19. Il s'agit des wilayas concernées par le communiqué rendu public samedi 30 janvier par les services du Premier ministre concernant la reconduction du confinement partiel à domicile dans 19 wilayas du pays de 20h jusqu'au lendemain à 5h.

Les wilayas concernées sont Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Oran, Boumerdès, El-Tarf, Tissemsilt, Aïn-Témouchent et Relizane.

Selon le communiqué des services du Premier ministre, les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toute mesure qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination. Ainsi, le réaménagement des horaires de confinement dans ces 19 wilayas est intervenu en application du communiqué du Premier ministre, les différentes wilayas ayant motivé cette décision par "l'amélioration relative de la situation épidémiologique".

Les 19 wilaya ont également décidé la "réouverture des salles omnisports et des salles de sport, de même que les lieux de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages", et le prolongement des horaires d'ouverture des commerces jusqu'à 21h, concernant les commerces des



appareils électroménagers, d'articles ménagers et de décoration, de literies et tissus d'ameublement, d'articles de sport, de jeux et de jouets et les lieux de concentration de commerces. Ces nouveaux horaires concernent également les salons de coiffure pour hommes et femmes, les pâtisseries et confiseries, les cafés, restaurations et fast-food qui doivent limiter leurs activités uniquement à la vente à emporter. Les communiqués ont indiqué que les autorisations exceptionnelles de circulation délivrées par les services de wilaya demeureront valables et nul besoin d'en délivrer de nouvelles. A noter qu'un deuxième communiqué, rendu public par la wilaya de Jijel, a autorisé la réouverture des marchés à bétail dans le strict respect du protocole de prévention contre la propa-

gation du Covid-19, la distanciation physique, et le port du masque entre autres.

De même pour la wilaya de Tebessa qui a autorisé la réouverture des marchés à bétail et fixé les horaires et journées des marchés hebdomadaires dans les communes de Tebessa, Chrea, Bir el-Ater et Bir-Mokkadem. La wilaya de Biskra a décidé de son côté la prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire de la wilaya, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières, en sus des réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions.

C. A.

L'Etusa prolonge les horaires de circulation des bus

L'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé, hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la prolongation des horaires des bus, suite au réaménagement des horaires du confinement partiel à domicile.

"Suite à l'allongement des horaires de confinement au niveau de la wilaya d'Alger, nous vous informons que l'Etusa prolonge ses horaires de travail, ainsi le dernier départ est prévu à 19h", précise le même communiqué.

Par ailleurs, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé, mardi, dans un communiqué, la réouverture des salles omnisports et des salles de sport, à partir du mercredi 3 février 2021.

"Dans le cadre de la reprise progressive des activités sportives, et après adoption du protocole sanitaire par le Comité scientifique de suivi de l'évaluation de la pandémie du coronavirus en coordination avec le Centre national de la médecine du sport (CNMS), il a été décidé l'ouverture des salles omnisports et des salles de sport, à partir du mercredi 3 février 2021", précise le même communiqué. Pour rappel, le ministère de l'Intérieur a annoncé le réaménagement des horaires du confinement partiel à domicile dans 19 wilayas, de 22h à 5h du matin, avec prolongation de l'activité des commerces jusqu'à 21h, à partir de ce mercredi.

R. N.

VOLS DE RAPATRIEMENT AIR ALGÉRIE

Les précisions du gouvernement

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le déroulement de la sixième phase de rapatriement, lancée le 23 décembre dernier par Air Algérie, a été marqué par des critiques acerbes sur la gestion des listes par les autorités.

Les procédures considérées par beaucoup comme bureaucratiques ont été critiquées même par des parlementaires qui ont écrit au président de la République Abdelmadjid Tebboune.

Parmi les parlementaires qui ont saisi les autorités au sujet des opérations de rapatriement, figure le sénateur Abdelouahab Benzaim. Ce dernier avait cosigné une lettre adressée au président de la République avec le député de l'émigration Noredine Belmeddah. Les deux parlementaires ont

demandé au chef de l'État d'intervenir pour mettre fin au calvaire des Algériens bloqués à l'étranger.

Abdelouahab Benzaim a également écrit au Premier ministre. Ce dernier vient de recevoir la réponse du gouvernement au sujet des vols de rapatriement suite à une lettre envoyée en décembre dernier au Premier ministre.

Dans sa réponse, transmise via les services du Premier ministre, Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, rappelle que "l'État a mis tous les moyens humains et matériels pour la réussite des opérations de rapatriement. Actuellement, nos représentations diplomatiques continuent d'inscrire les citoyens bloqués désireux de revenir au pays", précise le chef de la diplomatie algérienne.

Boukadoum rappelle que malgré l'apparition des nouvelles souches du virus dans certains pays, les hautes autorités du pays ont maintenu trois vols quotidiens depuis Paris pour permettre à la communauté algérienne de revenir au pays "avec une priorité donnée aux cas urgents comme les personnes malades, les personnes âgées, ainsi que les étudiants qui ont terminé leur cursus et les travailleurs en fin de contrat".

Avec cette réponse écrite de Sabri Boukadoum, nous avons là la première annonce officielle au sujet de la poursuite des vols de rapatriement. Air Algérie opère actuellement deux vols quotidiens depuis l'aéroport d'Orly et un autre vol quotidien depuis l'aéroport Charles-de-Gaulle.

R. R.

SPUTNIK EST LE MIEUX INDIQUÉ

L'Algérie pourra fabriquer le vaccin localement

L'Algérie pourra produire le Sputnik V localement, c'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Industrie pharmaceutique, et dans les plus brefs délais une fois la molécule acquise.

"Nous pourrions produire en Algérie le vaccin anti-Covid-19 en deux mois seulement dès l'acquisition de la matière première", a révélé Lotfi Benbahmed sur les ondes de la radio chaîne 3.

En deux mois donc le Sputnik V sortira des laboratoires algériens si la matière première est disponible. C'est le délai avancé par le ministre pour rendre le vaccin tant attendu disponible aux Algériens et atténuer ainsi la pression née depuis l'arrivée depuis Moscou, des premières cargaisons de doses anti-coronavirus, samedi dernier à l'aéroport de Boufarik, suivis dimanche des lots d'AstraZeneca-Oxford.

Rappelons que l'Algérie et la Russie ont convenu, lors d'une audience accordée dimanche dernier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'ambassadeur de la Fédération de Russie à Alger, Igor Beliaev, d'initier des contacts dans le but d'instituer une coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication du vaccin anti-Covid-19 russe Spoutnik V en Algérie.

L'audience, a été sanctionnée par un accord de principe communiqué par les services du Premier ministre, annonçant ladite coopération en la matière.

R. N.

CORONA EN ALGÉRIE

275 nouveaux cas et 2 décès en 24 heures

275 nouveaux cas de coronavirus et 2 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, selon le bilan de ce 1^{er} février du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie de coronavirus. La même source fait état également de 208 guérisons.

L'Algérie totalise 108.117 contaminations depuis le début de l'épidémie, dont 2.900 décès.

Le nombre de contaminations ne se stabilise toujours pas mais reste inférieur à 300 personnes par jour depuis le début du mois en cours.

La campagne de vaccination a débuté le 30 janvier à Blida, premier foyer de la pandémie en Algérie et une des wilayas qui en a le plus souffert. Les première et seconde phases concernent, selon le gouvernement, le personnel de la Santé, en première ligne dans la lutte contre le coronavirus et les corps de sécurité, les personnes âgées, le personnel de la presse et les malades chroniques. Le 3 février, c'était au tour du personnel soignant des grands hopitaux de la capitale de se faire vacciner.

Le premier lot de 500.000 doses de vaccin a été réceptionné le 29 janvier en fin d'après-midi à l'aéroport de Boufarik. L'Algérie a réceptionné le 1^{er} février 50.000 autres doses de vaccins. Cette fois-ci envoyés par le laboratoire britannique AstraZeneca.

ABDELMADJID ATTAR :

"Nous avons raté le virage de la transition énergétique"

L'Algérie a échoué dans le plan de transition énergétique. La cause ? Un prix du baril du pétrole resté élevé pendant des années. Un constat d'Abdelmadjid Attar, ministre de l'Énergie à la chaîne 3 de la Radio nationale.

PAR RIAD EL HADI

Nous "avons raté le virage de la transition énergétique et du renouvellement énergétique", a-t-il déclaré. Abdelmadjid Attar a pris comme exemple la loi sur l'électricité de février 2002 et dont les objectifs "n'ont jamais été atteints". Cette loi "devait permettre une réorganisation totale du secteur de l'électricité. On devait ouvrir ce secteur à la compétition, introduire les énergies renouvelables et créer un marché de l'énergie de sorte à ce que les usages de l'énergie puissent changer", a-t-il dit.



Plus de 23.000 mégawatts d'électricité produits en 2020

En 1980, la capacité de production de l'électricité en Algérie était de 1.800 mégawatts.

Fin 2020, cette capacité était de 23.400 mégawatts alors qu'en 2013, il était prévu dans le plan de développement de Sonelgaz, que la production soit de 36.000 mégawatts. Il n'y a que 354 mégawatts de renouvelable dans la production électrique de 2020.

8.900 mégawatts sont toujours en cours d'installation. Et, "il s'agit de centrales électriques qui parfois mettent dix ans pour entrer en production", a-t-il détaillé.

Un milliard de dollars pour une centrale électrique non encore opérationnelle

Il a cité l'exemple de la centrale électrique de Mostaganem qui va tourner au gaz. "Installée sur la plus belle plage de Mostaganem, cette centrale devait entrer en production en 2018. Nous sommes en

2021, elle n'est pas encore sortie de terre. Le contrat a été signé en 2014 pour 680 millions de dollars sans compter les dinars. Le coût peut même être d'un milliard de dollars en raison des surcoûts", a-t-il déclaré.

Elle ne sera "opérationnelle qu'en 2023 ou 2024. D'autres centrales sont dans la même situation alors que nous devons diminuer la consommation du gaz pour produire plus avec les énergies renouvelables", a ajouté le ministre de l'Énergie. L'Algérie doit, selon lui, réduire graduellement l'investissement dans la production conventionnelle d'électricité et la remplacer par les nouvelles énergies.

Des réserves de gaz en baisse

L'Algérie, selon lui, aurait dû passer à un nouveau mode de consommation d'énergie en 2020. "Tout cela à cause du prix élevé du baril du pétrole durant. Le constat aujourd'hui est qu'il n'y avait pas de visibilité. A un moment donné, il y a eu beau-

coup de recettes, il fallait investir à tout bout de champ, produire de l'électricité avec le gaz. Aujourd'hui, on se rend compte qu'il faut économiser le gaz parce que nos réserves et notre production de gaz sont en train de baisser", a reconnu Abdelmadjid Attar.

Une Sonelgaz pour les énergies renouvelables

Il a fait un plaidoyer pour faire tourner les centrales électriques au fuel au lieu du gaz. "Pourquoi pas ! C'est une bonne idée sur laquelle nous devons plancher", a-t-il lancé.

Il a annoncé l'élaboration d'un projet, en concertation avec le ministère de la Transition énergétique, pour créer une Sonelgaz des énergies renouvelables "pour que les choses avancent vite".

"Tant qu'il y a du pétrole et du gaz, il faut aller les chercher"

Il a estimé que la nouvelle loi sur les hydrocarbures, adoptée en décembre 2020, vise à relancer les investissements dans le secteur mais cette loi sur les hydrocarbures "n'est pas suffisante pour rendre le pays plus attractif. Il y a le potentiel dans le sous-sol et la nécessité d'en finir d'une façon ou d'une autre avec la bureaucratie", a-t-il précisé.

Les grands producteurs ont, selon lui, déjà signé des conventions et des mémorandums d'entente avec Sonatrach et Alnaft. "Ils ont évalué le domaine minier et les opportunités qu'offrent le pays. Ils se préparent même si les textes d'application ne sont pas encore là. L'essentiel est dans la loi, le détail viendra avec les décrets, cela permet aux compagnies de faire des évaluations", a-t-il noté. "Tant qu'il y a du pétrole et du gaz, il faut aller les chercher. Il y a encore des hydrocarbures en Algérie. On aura toujours besoin d'hydrocarbures, ne serait-ce que pour la pétrochimie, et pour assurer la complémentarité avec les énergies renouvelables", a-t-il conseillé.

R. E.

1^{er} FOURNISSEUR DE GAZ EN ESPAGNE ET 2^e EN ITALIE EN 2020 L'Algérie consolide sa position

L'Algérie consolide en "2020 sa position de 1^{er} fournisseur de gaz en Espagne et de 2^e fournisseur de gaz en Italie", a indiqué hier, le groupe pétrolier et gazier Sonatrach, dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

A ce propos, le groupe Sonatrach précise : "En 2020, l'Algérie a exporté vers l'Italie un volume de gaz de 14,8 milliards m³, soit une progression de 12 % par rapport à 2019", ajoutant que "sa part de marché a également augmenté à un niveau de 22 % en 2020 contre 18 % l'année précédente".

Malgré la baisse des importations gazières de l'Italie de 8 % par rapport à 2019, pour se situer à 66 milliards m³, l'Algérie consolide sa position de 2^e plus gros fournisseur de gaz sur le marché italien, indique Sonatrach qui explique ce repli de la consommation par la pandémie du Covid-19.

En dépit d'une baisse des importations gazières de l'Espagne d'environ 13,5 % en 2020 par rapport à 2019 pour se situer à 32,6 milliards m³, l'Algérie consolide également sa position de 1^{er} fournisseur de gaz de l'Espagne en 2020 avec un volume exporté de 9,6 milliards m³, dont une partie est destinée au Portugal, ce qui représente une part de marché de plus de 29 %, précise le groupe public dans le même communiqué.

Ces volumes de gaz ont été livrés par voie de gazoduc à travers Medgaz et GME vers l'Espagne, via GEM vers l'Italie ainsi que par la flotte de méthaniers de Sonatrach (GNL).

Pour rappel, Sonatrach et les compagnies américaine Occidental, italienne Eni et française Total, ont signé, dimanche dernier, un protocole d'accord, afin de consolider leurs relations et leur partenariat historique dans le périmètre contractuel situé dans les blocs 404 et 208 de Berkine.

R. N.

SPÉCIFICATIONS DES TYPES DE LAIT FERMENTÉ

Fixées par arrêté interministériel

Un arrêté interministériel portant règlement technique relatif aux spécifications des types de lait fermenté a été publié au Journal officiel numéro 6.

L'arrêté, dont les dispositions entrent en vigueur une année après la date de sa publication au Journal officiel, s'applique aux types de lait fermenté, y compris les laits fermentés concentrés, les laits fermentés traités thermiquement et les produits laitiers composés dérivés de ces produits, destinés à la consommation.

"Au sens du présent arrêté, on entend par lait fermenté tout produit laitier obtenu par la fermentation du lait, lequel peut être fabriqué à base de produits laitiers par l'action de micro-organismes spécifiques inoffensifs appartenant à l'espèce ou aux espèces caractéristiques de chaque produit et entraînant une réduction du potentiel hydrogène (pH) avec ou sans coagulation", stipule le texte.

Le texte définit également les conditions de production du yaourt ou yoghourt, du lait fermenté concentré, du lait fermenté

aromatisé et des boissons à base de lait fermenté. "Le lait fermenté est préparé essentiellement avec du lait pasteurisé, du lait reconstitué ou recombinaison pasteurisé, écrémé ou non, du lait concentré ou du lait en poudre écrémé ou non, ou de la crème pasteurisée ou un mélange de 2 ou plusieurs de ces produits", indique le texte réglementaire citant également une liste d'ingrédients pouvant être ajoutés aux types de lait fermenté.

Par ailleurs, l'arrêté stipule que les types de lait fermenté doivent répondre aux exigences réglementaires en vigueur, notamment celles relatives aux additifs alimentaires, aux contaminants, aux spécifications microbiologiques, aux objets et aux matériaux destinés à être mis en contact avec les denrées alimentaires et à l'hygiène et à la salubrité lors du processus de mise à la consommation humaine des denrées alimentaires. D'autre part, outre les mentions obligatoires prévues par la réglementation en vigueur relative à l'information du consommateur, l'étiquetage des pro-

duits objets du présent arrêté, doit comporter les dénominations de vente complétées selon le cas par l'indication de l'espèce animale ou des espèces animales dont le lait provient lorsqu'il ne s'agit pas de lait de vache. De plus, l'étiquetage doit comporter l'indication "au lait frais", "au lait reconstitué", "au lait recombinaison", "au mélange de laits", la dénomination "nature" dans le cas où le produit n'a pas subi d'adjonction de denrées alimentaires conférant un saveur spécifique et "sucré" si des sucres ont été ajoutés aux laits fermentés. Aussi, il doit être mentionné le nom de/des substance(s) aromatisante(s) ou d'arôme(s) ajouté(s) lorsque le produit est aromatisé.

Autres mentions obligatoires sur les produits visés par cet arrêté : la mention "conserver à ..." suivie de l'indication de la température à respecter, le taux de lait fermenté utilisé pour le produit "boisson à base de lait fermenté" ainsi que le taux de matière grasse.

R. N.

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Garantir les meilleures conditions de scolarisation

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a affirmé que ses services œuvrent à garantir "les meilleures conditions de scolarisation pour chaque élève"...

PAR RANIA NAILI

Ces efforts entrent dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le développement du système éducatif au niveau des 19.807 écoles primaires à travers le pays. "Dans le cadre de la poursuite de la publication de ses activités annuelles, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire présente, à travers ce travail, les points les plus importants de la gestion du dossier de l'amélioration des conditions de scolarisation", indique un bilan du ministère pour l'année 2020 concernant l'amélioration des conditions de scolarisation.

"L'un des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, consiste en le développement du système éducatif de manière intégrale, notamment en ce qui concerne les écoles primaires à propos desquelles le Président Tebboune a donné des instructions fermes pour y améliorer les conditions de scolarisation", précise la source.

Le ministère de l'Intérieur a mobilisé, dans ce sens, tous ses services dans le cadre d'une "action de coordination sectorielle pour la mise en œuvre de cet engagement sur la base du plan d'action du Gouvernement, et ce au niveau de 19.807 écoles primaires à travers le pays", soulignant qu'"en 2020, il a été programmé la création de 418 nouvelles écoles, dont 351 déjà réceptionnées, avec un taux de réalisa-



tion de 84 %". Il s'agit également d'un programme pour l'expansion de 1.462 classes, dont 1.424 classes réceptionnées, avec un taux de réalisation de 97 %.

Concernant le chauffage scolaire, le nombre d'écoles équipées en appareils de chauffage au niveau national a atteint 19.742 écoles, dont 8.292 écoles équipées en appareils à gaz naturel, 4.866 écoles équipées en chauffage central, 2.223 équipées en appareils à gaz propane, 2.642 écoles équipées en appareils à Gasoil et 1.719 autres écoles équipées en appareils de chauffage électrique.

Les autorités concernées ont précédé à la remise en état de 4.257 appareils de chauffage qui ont été remplacés par 4.835 appareils à Gaz et 694 appareils électriques, outre le remplacement de 2.335 appareils à Gasoil et l'équipement de 74 écoles à l'énergie solaire, portant ainsi le nombre global des écoles équipées en appareils à énergie solaire à 422 écoles au niveau national. Concernant le transport scolaire,

le bilan précise que "dans le cadre de l'achèvement du programme national lancé par le ministère de l'Intérieur pour l'acquisition de 3.500 bus scolaires au profit des communes et financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales en vue du renforcement de ses capacités dans la prise en charge du transport des élèves notamment dans les régions enclavées et les zones d'ombre, un total de 1536 nouveaux bus ont été réceptionnés, portant ainsi le nombre des bus scolaires à 15.555 bus couvrant 11.483 lignes de transport notamment dans les wilayas des Hauts-Plateaux et du sud du pays".

Le bilan du ministère concernant les cantines scolaires a révélé que le nombre des cantines mises en service "a atteint 15.209 cantines sur un total de 15.632, soit un taux de 97 %, soulignant que le nombre de ces cantines s'est "renforcé" au cours de l'année 2020 après la réception de 264 nouvelles cantines sur 291 programmées". Le ministère a indiqué que ce taux "signi-

ficatif" a été enregistré après le réaménagement et la transformation de certaines salles à l'intérieur des écoles en cantines, qui reçoivent des repas chauds des cantines centrales adjacentes, révélant que les services de restauration sont fournis à "3.903.570 élèves, avec un taux de 77 % du nombre total des élèves scolarisés qui bénéficient de repas chauds au niveau des 14.555 cantines scolaires, avec un taux de 96% des cantines ouvertes".

Il est à noter que la restauration scolaire est financée - selon le communiqué - par une enveloppe financière annuelle du budget de l'état, estimée à 26,62 milliards DA, outre une affectation de 3,3 milliards DA en tant que contribution des budgets locaux.

Quant à la prime de scolarité, "2,7 millions de primes ont été attribuées l'année dernière au profit de leurs bénéficiaires, soit l'équivalent de 5.000 DA, au moment où 675.393 élèves ont bénéficié de cartables scolaires financés par les budgets des collectivités locales avec la contribution du Fonds national de solidarité", souligne le communiqué.

"Afin de suivre la gestion de tout ce qui concerne le dossier scolaire, les services du ministère ont développé un système informatique, permettant d'obtenir des données précises", a ajouté le communiqué, affirmant que les services du ministère "ont achevé l'élaboration d'un projet de décret exécutif sur la création d'entreprises publiques pour les oeuvres scolaires", conclut le bilan du ministère de l'Intérieur.

R. N.

DISPONIBILITÉ DU MÉDICAMENT Un observatoire national de veille installé

L'observatoire de veille sur le médicament a été installé mardi par le ministre de l'Industrie pharmaceutique Lotfi Benbahmed, en présence des intervenants dans la chaîne de la production du médicament.

L'observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques a pour mission de contribuer à résoudre le problème des tensions récurrentes induites par les ruptures en médicaments, a été installé hier à Alger. C'est un nouveau-né dans le secteur qui cherche encore la meilleure formule pour garantir aux malades la disponibilité des produits pharmaceutiques.

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, qui a présidé la cérémonie d'installation de l'observatoire, a fait savoir que "cet organisme doit assurer une disponibilité des produits pharmaceutiques, notamment grâce à une plateforme numérique dédiée à rassembler les informations et les rendre disponibles aux différents acteurs de la santé".

Outre les officines, les producteurs, les distributeurs et les importateurs, le ministère a décidé d'intégrer les prescripteurs.

"On ne peut pas parler de médicament sans intégrer les prescripteurs", a souligné M. Benbahmed, ajoutant que "ces derniers n'avaient jusque-là pas d'instrument pour savoir quels médicaments disponibles ou pas".

R. N.

HÉCATOMBE ROUTIÈRE

2.844 personnes ont péri sur les routes en 2020

PAR ROSA CHAOUI

En 2020, pas moins de 2.844 personnes sont mortes sur les routes, un nombre en baisse depuis cinq ans et surtout le premier depuis 1970, indique Ahmed Naït El Houcine, délégué national à la sécurité routière, qui était hier matin l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Celui-ci explique que "ce bilan positif" est lié aux conditions vécues en Algérie, et partout dans le monde, notamment l'interdiction de circuler par le confinement à cause du coronavirus.

"Ces décisions ont réduit, donc, le déplacement des personnes. Ce qui a influé positivement sur les indicateurs de la sécurité routière", développe-t-il.

Pour lui, cette baisse encourageante témoigne des efforts qui ont été déployés par l'ensemble des partenaires.

Cependant, dit-il, ce ne sont pas des chiffres satisfaisants puisque la facture

demeure exorbitante. "Le nombre de mort donne vraiment à réfléchir et nous incite à fournir plus d'effort pour maîtriser ce phénomène qui a pris de l'ampleur durant les années 2000", ajoute-t-il.

L'invité signale la nouveauté dans les accidents de la route chez nous ces derniers temps, ce sont les motards qui sont à l'origine de milliers d'accidents annuellement.

"Les conducteurs de motocycles sont impliqués dans 20 accidents sur 100", signale-t-il.

Parmi les mesures prises pour faire face aux accidents de la route, l'invité indique qu'on est en phase de la mise en place de la nouvelle réforme de la sécurité routière, et ce, dit-il, à travers la "création de la délégation nationale à la sécurité routière".

Cette dernière, explique-t-il, a "mutualisé les missions qui étaient dévolues aux établissements publics à caractère administratif, qui sont le Centre national de la prévention et de la sécurité routière et le

Centre national des permis de conduire".

Selon lui, l'objectif de cette démarche est de responsabiliser une institution par rapport à ce dossier de sécurité routière, parce que, dit-il, "on a constaté qu'il y avait une démission de la part des responsables en raison de la multiplication des intervenants dans ce domaine".

M. Naït El Hocine fait savoir que cette réforme s'inscrit également dans le cadre des recommandations internationales stipulant de mettre en place un organisme directeur ou une structure leader en matière de sécurité routière.

L'invité signale que la "délégation nationale à la sécurité routière, placée auprès du ministère de l'Intérieur, est organisée et fonctionne en tant que service extérieur à l'administration centrale.

Elle a, donc, pour missions de mettre en œuvre la politique nationale de prévention et de sécurité routières, dans sa partie opérationnelle", conclut-il.

R. C.

République Algérienne Démocratique et PopulaireWilaya d'AlgerCirconscription Administrative d'Hussein DeyCommune Mohamed BelouizdadService TechniqueRéf: 200 /SG/2021

Le Président de l'Assemblée Populaire
De la Commune de Mohamed Belouizda

A

Monsieur le gérant de l'Entreprise
EURL NOUR EL YASMINE
Lot 377 Baraki Alger

Objet : Mise en Demeure.

L'entreprise EURL NOUR EL, Elisant au : lot 377 Baraki Alger Titulaire de la Convention
N° 59/BM/2018 du 31/12/2018 Et ODS N° 22/ST/2019 du 03/03/2019.

Relatif au Travaux De Mise A Niveau De L'éclairage Existant De La Rue Mohamed Belouizdad.

Emise en demeure :

- Non respect des garanties prononcée l'ors de la réception provisoire du 02/04/2019 d'une
durée de 30Mois.

- Levées les réserves existante au niveau de la Rue Mohamed Belouizdad.

Pour cela, l'entreprise doit levée les réserves dans les 48heures qui suivent la réception de ce courrier.

Faute de quoi des mesures coercitives seront appliqués au tort de L'Entreprise et ce, Conformément à la
réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 4188 - Jeudi 04 février 2021 - Anep 2116 002 295

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAÏRA DE TENES
COMMUNE DE SIDI ABDERRAHMANE
N° FISCAL : 098402255021534

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimal N° 02/2021

Le président de l'assemblée populaire communale de Sidi Abderrahmane lance :

Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimal pour la réalisation de projet suivant :-

01-achèvement travaux d'aménagement urbain a cité ELMAAMRI MAAMR a SIDI ABDERRAHMANE

02-aménagement de la route reliant entre-cité BOUTRYK et C W 44 sur une longueur de 900 m

03- aménagement d'accé ouest du SIDI ABDERRAHMANE (de le route qui mène au cité SADOK BENOUNA)

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges de la

Soumission auprès du bureau de comptabilité de la commune contre paiement d'une Somme de 10.000,00 DA pour operation N°01 ET N°02 5000 DA pour l'operation N°03: non récupérables.

Les offres doivent être envoyées sous plis cacheté anonyme (le dossier de candidature dans une enveloppe ,l'offre technique dans une enveloppe et l'offre financière dans une autre enveloppe) et le tout dans une enveloppe extérieure qui devra comporter la mention suivante :

Soumission à ne pas ouvrir, Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimal N° 02/2021 - projet :

les soumissionnaires doivent être accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci-après :

- Conditions de participation :

Operation N°01-02 :

- certificat de qualification dans le domaine des travaux publique activité principale catégorie cat 04 et plus

- bilan financier des trois dernières années (2017-2018-2019) ≥ 12.000.000 .00 DA

- Réalisation d'un projet similaire ou plus ≥ 12.000.000 .00 DA

Operation N°03

- certificat de qualification dans le domaine des travaux publique activité principale catégorie trois 03 et plus

Le dossier de candidature :- déclaration de probité - déclaration de candidature -photo copie du registre du commerce- le statuts du l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale -certificat de qualification dans le domaine des travaux publique activité principale catégorie cat 04 et plus pour operation N°01 ET N°02 , certificat de qualification dans le domaine des travaux publique activité principale catégorie 03 et plus pour operation N°03

liste des moyens humains et matériels justifiée références professionnelles -bilan financier des trois dernières années- - mise à jour: Cnas, Casnos, Cacobath-

L'offre technique doit compter : - déclaration à souscrire signée et cachetée - cahier des charges signé et cachetée portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté).

- Planinig de réalisation

- Mémoire technique justificatif

L'offre financière doit compter :Lettre de soumission signée et cachetée - devis estimatif et quantitatif - bordereau des prix unitaires

N.B : - chaque dossier déposé après le délai fixé ne sera pas pris en considérations.

Observation : le soumissionnaire retenu présenter les documents justificatifs des donnees en déclaration de candidature dans un délai maximum de dix (10) jours de la date de notification.

-attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales. Certificat d'extrait de rôle Photo copie du casier judiciaire - Carte d' identification fiscal

les offres doivent être envoyer à monsieur le président d'A.P.C de Sidi Abderrahmane .

le délai de retrait des cahiers des charges et fixé de 10 jours à partir de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux

la date de dépôt des offres est fixée au 10^{eme} jours à partir de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux avant 10 H midi.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de la date de dépôt des offres à 11 h au siège de l'A.P.C de Sidi Abderrahmane .

les devis quantitatifs doivent être soigneusement remplis et ne doivent comporter aucune rature ou surcharge, faute de quoi ils ne seront pas pris en considération.

les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de reception des offres ci-dessus.

Midi Libre n° 4188 - Jeudi 04 février 2021 - Anep 2116 002 322



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH
DIRECTION DU LOGEMENT
NIF : 001332019001654

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 02/DL/2021

La Direction du logement de la wilaya d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Equipement d'un groupe scolaire type "B" à El Bayadh (G.S Bendida) en des lots séparés comme suit :

-LOT N°01 : Equipement pédagogique

-LOT N°02 : Equipement administratif

-LOT N°03 : Matériels du réfectoire

-LOT N°04 : Gros matériel de cuisine

-LOT N°05 : Petit matériel de cuisine & équipements de protection et des incendie

-LOT N°06 : Equipement informatique.

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent soumissionner, et elles sont invitées à retirer le cahier des charges, dès la parution du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP, à l'adresse suivante :

DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA D'EL BAYADH SERVICE « DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS »

Les plis doivent être présentés selon les prescriptions contenues dans le cahier des charges sous peine d'irrecevabilité. Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur à savoir : seuls les soumissionnaires détenant un registre de commerce de : fabrication ou de vente en gros ou d'import export peuvent soumissionner.

Le dossier de candidature :

- 1 - Une déclaration de candidature
- 2 - Registre de commerce (Fabricant ou grossiste ou import-export) légalisé par les services de commerce et avoir le code d'activité suivant les lots demandés
- 3 - Casier judiciaire daté de moins de 3 mois
- 4 - Une attestation de la Caisse nationale des assurances sociales, certifiant qu'il est à jour de ses cotisations
- 5 - Une copie de la carte d'immatriculation fidscale attestant que le candidat a souscrit sa déclaration d'existence
- 6 - Un extrait des rôles apuré ou portant la mention (déclaration) certifié du receveur, que l'intéressé a obtenu des délais de paiement moins de trois mois
- 7 - Attestation de dépôt de comptes sociaux pour les sociétés l'année concernée
- 8 - Déclaration de probité (Remplie et paraphée)
- 9 - Engagement qui détermine délais d'exécution
- 10 - Engagement qui détermine délais de garantie
- 11 - Engagement qui détermine délais de service après vente
- 12 - Références professionnelles (attestation de bonne exécution)
- 13 - La liste des moyens humains dûment justifiée par la déclaration annuelle des travailleurs (DAS) ou attestation d'affiliation au CNAS et mise à jour de Casnos pour le gérant
- 14 - Bilans financiers des trois dernières années (2017-2018-2019)
- 15 - Références bancaires (attestation de solvabilité bancaire)
- 16 - Engagement pour le service après-vente
- 17 - Le statut de la société s'il s'agit d'une personne morale.

Offre technique :

- 1 - La déclaration à souscrire (remplie et paraphée)
- 2 - Une mémoire technique JUSTIFICATIF
- 3 - Cahier de charge (rempli et paraphé porte à la dernière page mention manuscrite « lu et accepté »

Offre financière :

- 1 - Lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et paraphée (pour chaque lot) le cas échéant avec un rabi
 - 2 - Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, signé et paraphé (les prix doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
- Les offres accompagnées des pièces rélémentaires doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée, sous enveloppe cachetée anonyme portant la mention :

« à n'ouvrir que par la coimmission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°:.../DL/2021 »

« Intitulé ... »

Ces documents doivent être insérés dans une enveloppe renfermant les trois enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre :

- La 1ère enveloppe doit contenir : le dossier de candidature
 - La 2ère enveloppe doit contenir : l'offre technique
 - La mère enveloppe doit contenir : l'offre financière
- La date et l'heure - limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours avant 14:00 h à partir de la 1ère parution du présent avis à la concurrence sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la 1ère parution.
- Les entreprises soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se déroulera le même jour de dépôt des offres à 14:15 au siège de la direction du logement de la wilaya d'El Bayadh. Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal il se fera le lendemain.
- Les échantillons seront déposés au primaire des Frères Boukacem - Route Rougassa - El Bayadh local désigné par la direction de l'éducation de la wilaya d'El Bayadh le jour de dépôt des offres entre 08h00 et 14h00, tout échantillon incomplet ne sera pas noté.

Midi Libre n° 4188 - Jeudi 04 février 2021 - Anep 2131 000 805

Levée du gel sur le projet de restauration du mausolée royal Medghassène

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé lundi à Batna la levée du gel sur le projet de restauration du mausolée numide royal Medghassène dans la commune de Boumia.



**Ces silences que seuls nos rêves
ou la peinture révèlent**

Ces silences que seuls nos rêves ou la peinture révèlent

Fella Tamzali Tahari débute sa carrière artistique en se dirigeant vers l'architecture : en 1995, elle reçoit son diplôme de l'école polytechnique d'architecture d'Alger. Après avoir travaillé en tant qu'architecte, elle intègre l'école des beaux arts d'Alger en 2008 et obtient son diplôme en 2013.

CONTRIBUTION
DE MYRIAM KENDSI

Elle fait le choix de la figuration qui, à ses yeux, est un sujet important dans le contexte de l'Algérie contemporaine qui est pétrée d'un Islam traditionnel et caricaturé par une orthodoxie contemporaine et où le langage du corps, la représentation des émotions ou du désir restent souvent tabou. Dans l'histoire de l'art, l'art figuratif est une représentation du visible, une interprétation du monde du monde réel. Rappelons ici que la figuration est aussi une réaction à la peinture abstraite (avec Benaneur, Khadda, Ben Bella ...) et plus tard conceptuelle (celle à laquelle se rattachent Sadek Rahim, Kader Attia, et d'autres). Elle marque la succession des générations entre les artistes en Algérie et dans le monde. Pour Fella Tahari Tamzali "C'est principalement la question du sens et de la nécessité d'une peinture qui ne renie pas les codes visuels du spectateur local, pour contribuer au débat en cours dans ma société, qui m'entraîne à développer une figuration qui s'appuie sur le geste comme langage du corps pour une peinture qui cherche à être éloquente". L'artiste laisse parler une culture classique dans son travail et convoque la *Vénus de Botticelli* dans un hammam, la figuration est une forme qui lui permet l'accession au public. Son propos n'est pas politique mais son sujet oui et il interroge l'espace domestique, le dedans face au dehors. Fella Tamzali Tahari semble faire le constat de l'hostilité des relations entre les femmes



d'autres artistes femmes. On est donc loin d'une vision féministe qui pourrait avoir un rapport presque romantique sur la sororité (qui signifie sœur ou cousine, sororité est l'équivalent féminin de fraternité, on parle aussi d'adelphité). Les femmes s'épient, construisent des rapports d'oppression dans les intimités, les intérieurs parfois cloîtrés tout comme le patriarcat a fait en externe. Cette pression, voire oppression se traduit dans les toiles de Fella Tahiri par les corps qui sont représentés avec un animal hostile ou presque apprivoisé tel un cerbère. Pourtant pour la psychanalyste Catherine Vanier, la relation mère-fille est la matrice de toutes les rivalités. "Le premier objet d'amour, c'est la mère. Il y a un lien vital, fusionnel, d'un pouvoir absolu. Si la mère retire cet amour, c'est la vie même qui est en jeu. Au moment de l'Œdipe, la fille se tourne vers le père et se trouve en concurrence avec cette mère pour qui elle a un amour fou. Cela entraîne une ambivalence fondamentale qui, pour certaines femmes, va persister sous la forme du spectre obsédant de l'autre femme". L'art de Fella Tamzali Tahari nous propose des figures archétypales dans un espace domestique avec une volonté d'interroger la société. Et comme elle est aussi architecte ses corps occupent l'espace par leur volume : un hammam, un rêve, un cauchemar ou une et seule personne à plusieurs moments différents qui nous renvoie à la



Vénus de Botticelli. Une jeune femme qui nettoie un sol sous le regard hostile d'une autre assise sur une chaise. Les couleurs sont douces, lumineuses et parfois sombres, violentes, rouge sang qui semblent indiquer des moments douloureux. Dans son œuvre la ronde crée pour les ateliers sauvages, Fella Tamzali Tahari nous peint une grande fresque troublante, peinte sur des morceaux de bois collés au mur: une tête de tau-reau coupée, du sang qui coule,

des enfants habillés en blanc jouent. C'est le jour de l'Aïd où l'on fête le sacrifice. Ainsi Fella Tahari n'hésite pas à être au plus près de ses émotions, comme souvent les femmes artistes, au contraire des hommes qui cherchent le discours, la narration politique (nécessaire elle aussi). Le monde est une mâchoire et on y rode été comme hiver, dans des histoires au goût de silence, invisible à nos jours et à nos nuits et que seuls nos rêves ou la peinture révèlent.

M. K.

Bendouda: Nous œuvrerons à transformer le site de Ghoufi en parc culturel

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a affirmé dimanche, lors de sa visite au site touristique et naturel Ghoufi dans la commune de Ghassira (93 kilomètres de la ville de Batna), que son département "œuvrera à transformer ce site en parc culturel". Après avoir suivi un exposé sur le site classé site naturel en 1928 puis en 1967 s'étendant sur 420 hectares, la ministre a relevé que "chaque pierre de ce lieu exhalant beauté naturelle et culturel a une histoire et l'architecture de ses constructions loin d'être fortuite s'inscrit dans une logique de résistance et d'autodéfense. Il y a une lecture intelligente de l'espace qui rend le visiteur fier de sa civilisation et de sa culture qui fait qu'il mérite d'être un parc culturel". La ministre en visite de deux jours dans la wilaya a ajouté que son département œuvre aujourd'hui "à favoriser l'exploitation culturelle de ces régions, à les mettre en valeur et en faire la promotion en créant de véritables circuits culturels" estimant que l'investissement dans le domaine culturel demeure "la solution effective pour exploiter les ressources culturelles en Algérie". La ministre a évoqué les rencontres organisées avec les hommes d'affaires assurant que "le ministère de la Culture et des Arts œuvrera avec eux pour engager des projets et des itinéraires culturels réels qui se concrétiseront par le biais du forum économique culturel". La ministre a présidé dans des zones d'ombre des communes d'Arris et Tighanimine une opération de distribution de livres et de tablettes à des élèves d'écoles primaires insistant sur l'importance d'ouvrir des bibliothèques dans les zones d'ombre et de les doter d'ouvrages pour encourager la lecture. Mme Bendouda qui était accompagnée du wali Toufik Mezhoud a donné le coup d'envoi de raccordement de certaines zones d'ombre d'Arris, Tighanimine et T'kut aux réseaux d'électricité et de gaz. La ministre poursuivra lundi sa visite dans la wilaya de Batna par l'inspection de plusieurs sites archéologiques dont Lambèse, Timgad et Medghassène et présidera la baptismation de certains établissements culturels.

Levée du gel sur le projet de restauration du mausolée royal Medghassène

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé lundi à Batna la levée du gel sur le projet de restauration du mausolée numide royal Medghassène dans la commune de Boumia.

Lors de son inspection de ce mausolée au second jour de sa visite de travail dans la wilaya, la ministre a précisé que le montant réservé à l'opération qui sera supervisée par des spécialistes algériens en coordination avec des institutions relevant de son département et l'association Les amis du Medghassène est de "150 millions DA en plus de 500.000 dollars pour la restauration de ce monument dans le cadre d'une convention avec les États-Unis d'Amérique". Après avoir suivi un exposé sur le mausolée et l'état dans lequel il se trouve depuis quelques années, Mme Bendouda a souligné "la grande importance de ce monument et sa grande valeur en étant le plus ancien site archéologique d'Algérie dont la construction remonte à près de 400 ans avant J.-C.". Selon les explications faites à la ministre, le mausolée Medghassène représente un modèle d'architecture funéraire local qui a été classé parmi les sites et monuments historiques en 1900 puis en tant que monument archéologique sur la liste des mausolées royaux en 2002. Une étude de plan de protection et de mise en valeur du site et de la zone qui en relève se trouve actuellement à la deuxième phase de son exécution, selon les mêmes explications qui ont noté que ce monument a bénéficié d'un projet de valorisation dans le cadre d'un programme d'appui et de valorisation du patrimoine culturel entre l'Algérie et l'Union européenne.

Décisions ministérielles au profit des sites de Lambèse et Timgad
La ministre de la Culture et des



Arts a pris lundi, au second jour de sa visite dans la wilaya de Batna, des décisions d'urgence au profit des sites archéologiques de Lambèse et Timgad. "La première décision est la création d'un musée dans la ville de Tazoult digne des pièces archéologiques qui se trouvent dans cette importante région", a indiqué la ministre, ajoutant que la seconde décision est "le lancement immédiat d'une opération pour répertorier les vestiges du site de Timgad sur lequel sera dirigée une équipe de travail spéciale pour contribuer à l'opération". "L'absence d'un répertoire des vestiges de ce site rend difficile en cas de perte d'une pièce importante d'en connaître la date d'entrée ou même l'existence", a relevé la ministre qui a souligné que la première décision concernant ce site archéologique qui, selon les explications données, est le plus grand d'Algérie avec 87 hectares, sera de "répertorier effectivement tous les vestiges et biens culturels qui se trouvent en son sein".

Mme Bendouda a aussi évoqué la valorisation du site de Timgad y compris son musée de mosaïques à travers l'initiative de certaines startups en coordination avec l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC) qui ont présenté sur site une application pour smartphone proposant contre paiement d'un certain montant une visite virtuelle guidée des sites archéologiques. La ministre a estimé que cela s'inscrit dans le cadre de "l'exploitation du patrimoine archéologique en vue de le préserver par l'utilisation des revenus ainsi obtenus pour sa protection qui de la sorte ne constituerait plus une charge pour l'État". La ministre de la Culture et des Arts a salué la décision du Premier ministre Abdelaziz Djerad de lever le gel sur le projet de protection et de mise en valeur du site de Timgad qui permettra l'installation de l'éclairage adéquat, l'achèvement de sa clôture et la restauration du musée du site après l'apparition de fissures.

Elle a déclaré qu'un centre d'explication sera érigé à l'entrée du site outre de petits locaux réservés aux artisans de la région pour vendre des souvenirs aux visiteurs. La place du site sera également, a ajouté la ministre, "réaménagée pour qu'elle devienne à la hauteur de la nature et du patrimoine architectural de cette zone archéologique de renommé universelle". La ministre, qui était accompagnée du wali de Batna, Toufik Mezhoud, a visité le musée de Lambèse où sont conservés les vestiges archéologiques romains et a reçu des explications sur la collection de vestiges conservés dans sa cour et dans la salle d'exposition qui renferme de rares mosaïques dont celle précieuse des néréides réalisée au moyen de ubes de marbre et de pâte de verre. Mme Bendouda a inspecté le musée des mosaïques de Timgad et son site archéologique.

1^{er} salon national de la photographie, mettre en avant les jeunes talents

Le premier Festival national de la photographie de Béchar, dont le coup d'envoi a été donné mardi à la maison de la culture Kadi-Mohamed avec la participation de 28 photographes, constitue un espace pour mettre en avant la jeune photographie nationale, ont indiqué ses organisateurs.

Ce Salon national de la photographie, auquel prennent part de jeunes photographes professionnels et amateurs issus de vingt (20) wilayas du pays et qui est placé sous le thème "Patrimoine et beauté de mon pays", vise, en plus de mettre en exergue les œuvres des participants, à promouvoir les différentes facettes du patrimoine culturel national matériel et immatériel et surtout les potentialités touristiques et naturelles du pays, à travers la photographie en noir et blanc et en couleur", ont affirmé les responsables de l'association locale "Media Grooz" pour le cinéma et l'audiovisuel, principale initiatrice du salon.

"Nous souhaitons à travers cette manifestation artistique, première du genre à être organisée dans la région et qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, mettre en valeur le patrimoine culturel et touristique du pays dans des concepts de photographies créatives, qui valorisent le caractère et l'authenticité des lieux, villages, paysages dont elles ont capturé les instants", a expliqué Mustapha Jaja, président de l'association précitée. "Ce genre de manifestations est toujours utile pour



les jeunes photographes à la recherche d'espace pour faire connaître leurs travaux artistiques, en dépit de l'absence d'un véritable marché national de la photographie, tant de professionnels que d'amateurs, ce qui n'encourage nullement les photographes à travers le pays", a déploré, pour sa part, Benkhelifa Asma, une participante au salon.

"Nous souhaitons que les médias ou les sites d'information, publics et privés nationaux, s'intéressent à nous, jeunes photographes professionnels ou amateurs, pour mettre en valeur

nos travaux", a souligné Mme Benkhelifa. La culture de la photographie est très sous-développée en Algérie, d'où le souhait de l'implication des services photos et images des médias pour contribuer au développement de cette culture.

Ce salon, à l'instar de manifestations similaires initiées à travers le pays, constitue un moyen de mettre en valeur les travaux des jeunes photographes, a estimé, de son côté, Abdelkader Chekroun, journaliste participant au salon, qui émet le souhait de voir "les médias et les réseaux sociaux contribuer à mettre

en évidence nos travaux en la matière, dans le but de contribuer à valoriser le patrimoine culturel et le potentiel touristique du pays". En plus de l'exposition des œuvres des participants, des ateliers de formation dispensés par des professionnels de l'image sont organisés en marge du salon sur les différents thèmes concernant les processus de prises d'images, leur traitement, développement et présentation. Des visites touristiques ainsi que des animations culturelles et artistiques sont prévues à l'intention des participants, selon les organisateurs.

Le texte littéraire dans les manuels scolaires n'offre pas d'attrait artistique et de plaisir

L'universitaire et chercheur au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) à Oran, Fouzia Boughandjour a estimé que le "texte littéraire dans les manuels scolaires n'offrait pas d'attrait artistique et de plaisir, ce qui explique le désintérêt de l'élève pour la lecture, de façon générale".

Intervenant lors d'une conférence organisée, lundi à Alger, dans le cadre de la rencontre nationale des clubs de lecture, Mme Boughandjour a déploré "le manque de plaisir" dans ce genre de textes, ce qui les rends "rigides" pour l'élève qui les appréhende, ainsi avec automatisme, voire avec aversion".

La conférencière qui a mené une étude critique de terrain au sein du CRASC sur le texte littéraire en langue arabe dans le manuel scolaire du cycle sec-



ondaire, a souligné que la littérature "est avant tout un plaisir, malheureusement absent dans les textes choisis dans les manuels scolaires", ce qui explique le manque d'intérêt de l'élève pour la lecture de façon générale et non pas seulement en

classe. La chercheuse a déploré, en outre, le "recours à l'Internet pour le choix des textes littéraires pour le cycle primaire, alors que nous disposons d'une production littéraire foisonnante aussi bien nationale qu'arabe couvrant tous les

domaines". Pour Mme Boughandjour, le procédé du "texte à la demande" utilisé dans l'élaboration des manuels scolaires pour le cycle primaire a fait que la supervision des textes littéraires soit léguée au personnel pédagogique au lieu des hommes de lettres spécialisés, donnant ainsi des textes "sans éclat, ni intérêt". Elle a, par ailleurs, mis en avant l'importance du rôle de l'école (primaire-collège-lycée) dans l'encadrement du lectorat, à travers les textes étudiés en classe, soulignant l'importance de l'actualisation périodique des informations recueillies dans ce domaine.

La "Rencontre nationale des clubs de lecture" se poursuit jusqu'au 4 février à Alger, à travers plusieurs établissements culturels qui abritent des conférences et des ateliers en lien avec la lecture et le livre.

CONSTANTINE, NOUVELLE VILLE ALI- MENDJELI

Réception du projet d'aménagement extérieur avant juin 2021



L'extension Ouest sera l'agglomération la plus peuplée de la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli avec un total de 22.770 logements, dont 18.804 en cours de parachèvement...

PAR BOUZIANE MEHDI

Mohamed-Lamine Serdouk, directeur de l'entreprise de l'établissement de l'aménagement extérieur des villes d'Aïn-Nahas et d'Ali-Mendjeli (EAVANAM), a annoncé, dimanche 3 janvier, que le "projet d'aménagement extérieur de l'extension Ouest de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli (Constantine) sera réceptionné avant le mois de juin pro-

chain", indiquant à l'APS que les "chantiers de bitumage de routes sur une longueur de 7 kilomètres, l'entretien du réseau d'assainissement, la réalisation des avaloires et l'éclairage public ont été lancés en décembre dernier", ajoutant qu'un budget de l'ordre de "169 millions de dinars a été affecté pour la concrétisation de ce projet au titre de l'exercice 2020".

A travers les sites d'habitat abritant 7.150 logements AADL, 4.000 logements sociaux, 3.938 LPL, "1.332 candélabres d'éclairage photovoltaïque seront installés, en sus de la réalisation de trottoirs, des voiries et réseaux divers (VRD) primaires et secondaires afin de combler les lacunes enregistrées dans le domaine de l'aménagement urbain", a déclaré le même responsable, précisant à l'APS que l'extension Ouest sera

"l'agglomération la plus peuplée de la circonscription administrative d'Ali-Mendjeli avec un total de 22.770 logements, dont 18.804 en cours de parachèvement". Un "intérêt particulier est accordé par les autorités locales à la situation des nouvelles cités, livrées dans l'urgence et dont les travaux d'aménagement extérieur n'ont pas été achevés", a fait savoir M. Serdouk, soulignant que cette "opération permettra de fournir un cadre de vie meilleur" et rappelant que le "projet d'aménagement extérieur de cette extension Ouest relève d'un programme conséquent de réhabilitation des unités de voisinages (UV) de la ville d'Ali-Mendjeli et que l'extension Ouest de la ville Ali-Mendjeli s'étend sur une superficie de 384 hectares et regroupe 3 plans d'occupation du sol (POS)".

B. M.

TLEMEN, PRODUCTION ANNUELLE HALIEUTIQUE DE LA WILAYA

Renforcement grâce aux investisseurs privés

Avoisinant les 9.000 tonnes, la production annuelle halieutique de la wilaya de Tlemcen sera, dans les prochains mois, renforcée grâce aux efforts consentis par des investisseurs privés afin de développer l'aquaculture marine dans la région, et ce dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable du secteur.

Jusqu'à cette année, la wilaya de Tlemcen comptait une seule ferme aquacole - Aquadora -, implantée au large de la ville côtière de Honaïne et en production depuis 2016, avec une capacité de 600 tonnes annuellement, a indiqué la direction locale de la Pêche et des Ressources halieutiques, précisant que "cette ferme produit la daurade et le loup de mer et dispose de 12 cages flottantes de 23 mètres de diamètre".

Fruit d'un investissement de 15 millions DA, une autre ferme sera opérationnelle dès la pose des cages flottantes prévue à partir de cette semaine à Honaïne. Avec une capacité de pro-

duction annuelle de daurades et de loups de mer de l'ordre de 600 tonnes, la société - Royaume du poisson - créera 20 emplois au départ.

En augmentant sensiblement la production de ces deux espèces, cet apport permettra de réduire leurs prix sur le marché local qui, actuellement, le loup de mer est proposé à 1.200 DA le kg, alors que le kilo de la daurade avoisine les 1.500 DA.

Chargée du secteur, la direction locale estime que la production de ces deux espèces sera confortée notamment après l'installation des cages flottantes de la ferme - Aymen fish -, qui sera, quant à elle, implantée au large de Marsat-Ben-M'hidi.

A Honaïne, la filière aquacole sera également renforcée avec l'installation de l'entreprise Techno naval -, spécialisée dans la construction et la réparation des bateaux de pêche.

Créée par des ingénieurs nationaux et lancée en octobre dernier, cette entreprise va également contribuer au

développement de la filière avec la construction de matériel aquacole, notamment deux catamarans de 13 et 15 mètres dédiés uniquement à l'aquaculture, installée au port de Honaïne, elle procède actuellement à la construction de deux thoniers et projette de construire des sardiniers, des petits métiers et même des catamarans de transport maritime.

L'entreprise Techno naval a déjà formé 12 ouvriers spécialisés et son gérant souhaiterait se stabiliser à Honaïne ou au port de Sidna-Youchaâ pour un meilleur développement de ses activités.

Actuellement, deux investisseurs mettent les dernières retouches pour lancer deux fermes conchyliques (élevage des moules) au niveau de la plage de Maârouf et à Msirda-Fouaga, ces deux fermes vont permettre la création d'emplois dans cette zone frontalière et, en parallèle, développer la filière inexistante jusque-là dans la wilaya de Tlemcen.

APS

AÉROPORT D'ORAN

85 % de baisse du chiffre d'affaires depuis le début de la pandémie

Le chiffre d'affaires de l'aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran a baissé de près de 85 % en raison de la pandémie du Covid-19 qui a eu des répercussions négatives sur ses activités.

L'aéroport international d'Oran a subi des pertes financières de près de 50 milliards DA, soit un taux de près de 85 % du chiffre d'affaires, à cause de l'arrêt de toutes ses activités depuis mars dernier suite à la suspension des vols aériens dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

L'aéroport international d'Oran assure une couverture de 80 % du chiffre d'affaires de l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSA) de l'Ouest, qui gère 11 aéroports de la région ouest et sud du pays, à savoir Oran, Tlemcen, El-Bayadh, Mascara, Béchar, Méchéria, Tiaret, Adrar, Timimoune, Tindouf et de Bordj-Badji-Mokhtar. Le nombre de vols a été réduit, atteignant 55 vols quotidiens entre domestiques et internationaux pour se restreindre à 10 vols domestiques seulement en direction des wilayas du Sud et de la capitale.

L'aéroport d'Oran a pris, parallèlement à la reprise des vols domestiques le 6 décembre, une batterie de mesures à titre préventif pour se prémunir contre la pandémie sanitaire.

MASCARA

L'électricité pour 345 familles

345 familles, issues des communes de Oggaz et Alaïmia dans la wilaya de Mascara ont bénéficié de l'électrification rurale.

Les autorités locales de la daïra de Oggaz ont procédé à la mise en service du réseau d'électrification rurale au profit de 60 familles du village El-H'taita.

Le projet a été financé par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

À Kranif, une localité rattachée à la commune d'Alaïmia, il a été procédé à la mise en service du réseau d'électrification rurale au profit de 285 familles, a ajouté le même responsable, précisant que le projet a été financé par la même caisse.

Six autres familles issues de cette région bénéficieront d'opérations similaires dans les tout prochains jours. De même qu'il est attendu, durant les prochains jours, la réception d'un projet de raccordement de Gouassem (commune de Alaïmia) au réseau d'électrification rurale. Le taux d'avancement des travaux de ce projet est de 75 %.

APS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nécessaire revalorisation des compétences nationales

Il est judicieux de non seulement revaloriser les compétences nationales œuvrant en Algérie, mais faire appel également aux cerveaux et chercheurs travaillant pour le compte des firmes internationales à l'étranger, notamment aux États-Unis d'Amérique et en Europe.

Des milliers de chercheurs algériens faisant le bonheur des entreprises internationales dans d'autres continents veulent, depuis de longues années, contribuer au développement économique du pays. Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a souligné la nécessité pour le pays de s'appuyer sur les compétences nationales pour faire sortir l'Algérie de sa forte dépendance aux hydrocarbures, en contribuant à sa transition énergétique. S'exprimant lors d'une conférence intitulée "La transition énergétique pour l'Algérie nouvelle", tenue à l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), le ministre a estimé que "ce ne sont pas les ressources énergétiques ou minières qui font la richesse du pays mais plutôt sa ressource humaine". Dans ce sens, il a cité l'exemple des informaticiens de l'Inde qui exportent



chaque année pour 30 milliards de dollars de logiciels et bien d'autres entreprises à travers le monde qui brassent des centaines de milliards de dollars en investissant dans les TIC, l'industrie et la pétrochimie.

Dans ce même ordre d'idées, cet ancien professeur à l'Institut polytechnique a fait observer que "l'Algérie, qui a engrangé environ 1.000 milliards de dollars de recettes pétrolières entre 2000 et 2020, n'a pas investi cette rente dans des secteurs à forte valeur ajoutée : Preuve en est le pays demeure dépendant des hydrocarbures et le budget de sa loi de finances est toujours indexé sur le prix du baril du pétrole."

Paradoxalement, durant les années 70, les recettes d'exportation n'étaient pas aussi importantes (22 milliards entre 1965 et 1978) "mais le pays avait tout de même utilisé une bonne partie de cet argent dans le développement de l'industrie, avec pour slogan : semer du pétrole pour récolter de l'industrie. Nous n'avons pas d'autres solutions que l'économie de la connaissance

pour nous en sortir", a-t-il insisté, en appelant les pouvoirs publics à entreprendre des mesures attractives en faveur des compétences locales afin de les préserver et de stopper ainsi la fuite des cerveaux vers l'étranger.

Par ailleurs, le ministre a alerté sur le déclin des réserves de pétrole et du gaz, soulignant "l'impératif pour le pays de promouvoir le principe de la rationalisation énergétique et le développement des énergies renouvelables".

Dans le cadre de la transition énergétique, il a rappelé que le pays s'est engagé à "réduire sa consommation en gaz de 10 % au cours de cette année". Il a également évoqué la feuille de route interministérielle pour la conversion des 100.000 voitures des parcs administratifs en GPL.

En outre, le ministre a préconisé l'exploitation du potentiel national en bois, rappelant que cette source fait partie des modèles énergétiques même dans les pays industrialisés.

"Actuellement, les quantités à exploiter sont minimales n'excédant pas les

120.000 mètres cubes, mais on pourrait augmenter ce volume avec le rétablissement du barrage vert par l'implantation d'arbres à croissance rapide", a-t-il suggéré.

Quant à l'exploitation du gaz de schiste, il a considéré que c'est une richesse qu'il faut préserver pour les générations futures. "Il n'est pas question de polluer le Sahara. Le gaz de schiste sera exploité lorsque la technologie sera respectueuse de l'environnement", a-t-il lancé, ajoutant qu'il n'y a des "nappes phréatiques de 45.000 milliards de mètres cubes d'eau à préserver au sud du pays".

R. E.

DISPOSITIF DE L'ANADE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Rôle primordial de la micro-entreprise

Les micro-entreprises constituent un levier du développement local au sens où elles contribuent à la création de richesses et génèrent des emplois, a affirmé le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej), Mohamed-Cherif Bouaoud.

S'exprimant lors de l'ouverture d'un salon de la micro-entreprise, à la Maison de la culture d'Adrar, Bouaoud a indiqué aussi que l'Anade s'apprête à lancer un programme de création de mini-zones d'activités destinées aux jeunes porteurs de projets, qui les exploiteront sous forme locative.

La visite dans la wilaya d'Adrar a permis de "prendre connaissance de modèles réussis de micro-entreprises et d'être à l'écoute des préoccupations des jeunes investisseurs et porteurs de projets, ainsi que d'encourager les différents investissements consentis, notamment dans les domaines de l'agriculture et du tourisme qui nécessitent un appui de qualité", a-t-il ajouté. Bouaoud a salué, dans le même cadre, les efforts déployés par les autorités locales pour l'aménagement de zones d'activités et de petits périmètres agricoles pour les jeunes, ce qui "accroît l'efficacité de l'accompagnement de ce type d'activités économiques prometteuses".

Le Salon de la micro-entreprise a regroupé 15 entités opérant dans diverses activités et services, à l'instar d'entreprises de réalisation d'installations métalliques préconstruites et d'équipements d'exploitation de l'énergie solaire pour l'agriculture, de bureaux d'architecture ainsi que d'unités de transformation dans l'industrie alimentaire et de fabrication de matériaux de construction.

R. E.

NOUVELLE LOI SUR LES HYDROCARBURES

De grands producteurs intéressés par l'exploration en Algérie

Plusieurs grands producteurs d'énergie sont en train d'évaluer les opportunités d'exploration des gisements pétroliers, gaziers et miniers en Algérie, en attendant la promulgation des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, adoptée en 2019, a indiqué le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar.

"De grands producteurs ont signé des dizaines de mémorandums avec la Société nationale des hydrocarbures Sonatrach et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) afin d'évaluer le domaine minier en attendant la promulgation des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, qui rendra le pays encore plus attractif en matière d'investissement", a précisé le ministre à la Radio nationale. Selon le ministre, "il y a encore des hydrocarbures à découvrir en Algérie", sans compter celles qu'on pourra découvrir dans la partie nord du pays et qui nécessitent un énorme travail

d'exploration, en plus de l'offshore". Revenant sur la nouvelle loi sur les hydrocarbures, le ministre a réaffirmé que les textes d'application seront promulgués au cours de cette année précisant que 32 textes ont été finalisés et sont au niveau du secrétariat du gouvernement.

Il a, dans ce sillage, mis en avant l'importance des partenariats en matière de financement et de réalisation des différents projets, notamment concernant les coûts de la recherche, tout en rappelant que Sonatrach avait prévu 40 milliards de dollars d'investissements dans son plan quinquennal 2021-2025.

Il a également souligné que "l'Algérie est à la recherche des investisseurs dans le domaine de la pétrochimie, car la concrétisation des projets de pétrochimie nécessite 16 à 18 milliards de dollars d'investissements". S'agissant de la production de l'électricité, le ministre s'est dit en faveur de la "promulgation d'une nou-

velle loi sur l'électricité, en regrettant que

68 % de cette énergie sont destinés à la consommation domestique".

Regrettant le fait que l'Algérie a "raté" la transition énergétique dans le passé, il a souligné que parmi les 230.400 mégawatts d'électricité produits l'année passée, la part du renouvelable ne dépasse pas les 354 mégawatts. Invité à s'exprimer sur l'incident survenu lundi au siège de la Sonatrach, dont le hall a été partiellement saccagé par des dizaines de supporters du Mouloudia d'Alger, le ministre s'est contenté de déclarer : "C'est une colère qui a été peut-être provoquée ou manipulée, mais je n'en connais pas les raisons."

A la question de savoir si la Sonatrach allait continuer à soutenir financièrement le club, M. Attar a répondu : "Si cela rapporte, oui, mais si ça ne rapporte pas, il ne faut pas le faire."

R. E.

SYRIE

Au moins 11 morts dans deux attentats



Au moins 11 personnes, dont six civils, ont péri en Syrie dans deux attentats à la voiture piégée ayant frappé des régions du Nord tenues par des forces turques et leurs supplétifs syriens.

Des explosions à la voiture piégée ou des assassinats ciblés se produisent régulièrement dans les zones syriennes tenues par l'armée d'Ankara et les rebelles syriens, à la frontière avec la Turquie. Hier, les six civils, dont deux femmes et un enfant, ont péri dans un premier attentat à la voiture piégée près d'un centre culturel dans la ville d'Aazaz, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de

l'Homme (OSDH). Plus tard, près de la ville d'al-Bab, une autre attaque suivant le même modus operandi a visé un barrage de contrôle, tuant cinq d'entre eux, selon le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Les territoires gérés par les rebelles proTurquie sont en proie à des querelles intestines entre les différentes factions syriennes qui s'y trouvent à la solde d'Ankara. Des cellules djihadistes du groupe État islamique y sont également actives. Samedi, dans la ville de Afrine, huit civils, parmi lesquels quatre enfants, ont été tués par des explosifs dissimulés dans un véhicule.

Par ailleurs, des forces de police kurdes en Syrie ont ouvert le feu hier sur des manifestants prorégime dans le nord-est du pays, faisant un mort et

des blessés selon l'agence officielle Sana, dans un contexte de tensions entre les deux camps. Depuis plusieurs semaines, un regain de tension oppose les forces kurdes à celles de Bachar el-Assad, qui cohabitent bon gré mal gré dans le nord et le nord-est du pays. Le pouvoir syrien est accusé de restreindre l'accès à certains territoires kurdes et d'y imposer des droits de passage élevés pour les marchandises, Sana renvoyant des accusations similaires au camp opposé. L'agence syrienne a publié des photos de dizaines de manifestants dans la ville de Hassaké qui dénonçaient notamment le siège des forces kurdes sur un quartier resté aux mains du régime. Les forces kurdes ont tiré sur les manifestants, faisant un mort et quatre blessés.

HONGKONG

Visas longs britanniques vraie ou fausse porte de sortie ?

Des millions de résidents de Hong Kong peuvent désormais prétendre à un visa permettant de demeurer plus longtemps au Royaume-Uni, puis de demander la naturalisation britannique. Si Londres affirme offrir une porte de sortie à ceux qui veulent échapper à la répression chinoise, d'aucuns accusent le gouvernement britannique d'"hypocrisie", la mesure concernant très peu de militants pro-démocratie.

À partir de dimanche 31 janvier, des millions de Hongkongais peuvent faire la demande en ligne d'un titre de séjour britannique, pour travailler et étudier au Royaume-Uni pendant cinq ans. À l'issue de cette période, ces mêmes personnes, détentrices d'un passeport britannique d'outre-mer (BNO, pour British National Overseas), pourront alors demander à être naturalisés britanniques.

L'une des conditions d'obtention de ce nouveau visa est de prouver que l'on a suffisamment d'argent pour vivre pendant au moins six mois.

Un geste symbolique fort de la part de l'ancienne puissance coloniale ; les Hongkongais n'ayant été jusqu'à présent autorisés à visiter le Royaume-Uni durant seulement six mois et sans y travailler.

Cette réforme est la réponse de Londres à l'imposition par Pékin de la très controversée loi sur la sécurité nationale dans la région semi-autonome à l'été 2020, malgré la très forte mobilisation pro-démocratie de 2019 et 2020.

Pour voler au secours de son ex-colonie, le Royaume-Uni accuse la Chine de renier ses engagements pris lors de la rétrocession de Hong Kong en 1997, en refusant de garantir les libertés et l'autonomie du territoire pendant au moins cinquante ans. "Nous honorons nos liens profonds, historiques et amicaux avec le peuple de Hong Kong, et nous défendons les libertés et l'autonomie", a affirmé cette semaine le Premier ministre, Boris Johnson, dans un communiqué.

Seuls les Hongkongais nés avant la

rétrocession de 1997 peuvent prétendre au passeport BNO, soit 70 % de la population hongkongaise estimée à 7,5 millions d'habitants.

"C'est de l'hypocrisie britannique", lance à France 24 Jean-Yves Colin, expert de l'Asie du Nord à l'Asia Centre. "En partie, les Britanniques reconnaissent au passage leur culpabilité d'avoir rétrocédé Hongkong à Pékin, mais ils pourraient aussi profiter de cette occasion pour remplacer les travailleurs européens partis après le Brexit par des Hongkongais ! Et redorer leur image."

Si on ignore combien de Hongkongais veulent prétendre au nouveau système, les demandes de passeport BNO ont augmenté de plus de 300 % depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité fin juin, selon Londres. On dénombrait mi-janvier 733.000 titulaires du BNO.

Agences

ÉTATS-UNIS

Quel premier bilan après l'investiture de Biden ?

Dix jours après son investiture, le nouveau président américain Joe Biden rompt avec la politique de son prédécesseur, Donald Trump, à coups de décrets. Port du masque, lutte contre la crise climatique... Au total, une quarantaine de textes ont été signés par Joe Biden depuis le 20 janvier dernier. Un record.

Aux États-Unis, c'est déjà l'heure des bilans. Dix jours après son investiture, le nouveau président américain, Joe Biden, détricote progressivement le mandat de son prédécesseur, Donald Trump. Avec une quarantaine de décrets signés depuis le 20 janvier, Joe Biden a déjà établi le record du président américain à avoir signé le plus de décrets à son arrivée à la Maison-Blanche.

Parmi ces décrets : le port du masque pour les employés fédéraux, l'arrêt de la construction du mur à la frontière avec le Mexique, l'autorisation pour les personnes transgenres de servir dans l'armée ou encore des textes pour lutter contre le réchauffement climatique.

"Selon moi, nous avons déjà attendu trop longtemps en ce qui concerne cette crise climatique, nous ne pouvons plus attendre", a affirmé Joe Biden. "Nous le voyons avec nos propres yeux, nous le sentons jusqu'au plus profond de nous, c'est pour ça que je signe un décret pour que notre administration mette en place un plan ultra ambitieux pour affronter cette menace existentielle qu'est le climat".

Si Joe Biden tient à se démarquer de Donald Trump, il continue toutefois de vanter le "made in America". Dans un décret, il appelle le gouvernement à acheter en priorité des biens et services à des entreprises américaines. Sa rapidité d'action est applaudie par les démocrates mais critiquée par l'opposition. Même le *New York Times*, journal réputé proche de la gauche, a titré "calme-toi avec les décrets, Joe". Le quotidien ajoute que "légiférer via le congrès reste la meilleure façon de faire la loi".

BIRMANIE

Les appels à la désobéissance civile se multiplient

Après le putsch des militaires, un mouvement de résistance commence à émerger. Pas de grandes manifestations dans les rues, mais le mouvement, très relayé sur les réseaux sociaux, vise à exprimer pacifiquement l'opposition au régime militaire. Un groupe nommé - le Mouvement de désobéissance civile - a été lancé sur Facebook et comptait ce mercredi matin 3 février près de 150.000 abonnés. Le mouvement a été lancé par les médecins et les infirmières du secteur public. Pour l'instant, le personnel d'une quarantaine d'hôpitaux dans les grandes villes de Rangoun, Naypyidaw et Mandalay ont déclaré qu'ils suivraient le mouvement.

Ce mouvement est très relayé sur les réseaux sociaux, notamment par le milieu des étudiants, qui publient des messages d'appels à l'aide dans plusieurs langues. On voit d'ailleurs émerger des similarités avec les récents mouvements sociaux de Hong Kong et de Thaïlande, en particulier l'usage de la messagerie Signal et le salut à trois doigts levés.

Un mot d'ordre a été lancé à la population de frapper sur des casseroles à 20h chaque soir sur les balcons et devant les maisons - un rituel normalement destiné à chasser les démons - pour protester contre la présence de l'armée.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Les Canaris en péril au 20-Août

La 12^e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue ce week-end, sera marquée par une lutte acharnée en bas du tableau entre les mal-classés, alors que la JSK sera en appel en déplacement au 20-Août pour y affronter le NAHD.

PAR MOURAD SALHI

La JS Kabylie, difficile vainqueur à domicile face à la JSM Skikda (1-0), affrontera en déplacement le NA Hussein Dey qui veut confirmer son réveil. Les Canaris, qui occupent actuellement la 7^e place avec 18 points, ne se présenteront pas au stade du 20-Août dans la peau de la victime expiatoire, mais miseront sur un exploit qui leur permettra de rester en contact avec le peloton de tête.

Les Canaris, sous la houlette de l'entraîneur Denis Lavagne, seront appelés à puiser dans toutes leurs ressources s'ils veulent accrocher des Sang et Or complètement métamorphosés par leur nouvel entraîneur Dziri Billal.

Le stade du 8-Mai-45 sera également le théâtre d'une autre belle affiche entre l'Entente de Sétif et le MC Oran. Le leader sétifien abordera ce match à domicile avec la ferme intention de glaner la totalité des points qui lui permettront de préserver son fauteuil de leader.

En face, le MC Oran, qui reste sur une victoire à domicile face à la JS Saoura (2-1), tentera de confirmer en dehors de ses bases et préserver ainsi sa position sur le podium.

Le CS Constantine, qui a remporté le week-end dernier sa deuxième victoire de la saison à domicile face au NC Magra (2-0), effectuera un déplacement périlleux à Biskra pour y



affronter l'US Biskra, dirigée, désormais, par son nouvel entraîneur Azzedine Aït Djoudi. Sans entraîneur en chef depuis le départ d'Abdelkader Amrani, le club constantinois peine cette saison à prendre son envol. Le CS Constantine, rappelons-le, a annoncé l'arrivée cette semaine du technicien franco-algérien Miloud Hamdi.

Le RC Relizane (13^e, 11 pts) se rendra à Magra (17^e, 9 pts), pour y affronter l'équipe locale dans un duel des mal-classés. Les débats s'annoncent très intéressants entre deux équipes qui ne jurent que par les trois points pour quitter la zone rouge.

Le Paradou AC (11^e, 13 pts) sera en appel en déplacement du côté des Zianides, où il sera attendu de pied ferme par le WA Tlemcen (14^e, 11 pts). Les Académiciens chez qui rien ne va plus cette saison, en ne récoltant que deux victoires sur onze possibles, seront mis à rude épreuve par le Widad. Les Tlemcenéens, qui restent sur deux victoires de suite, ne jurent que par la passe de trois.

L'AS Aïn M'lila (9^e, 17 pts) recevra l'USM Bel-Abbès (18^e, 9 pts) dans un duel qui s'annonce, a priori, à son avantage. Aïn M'lila, qui impres-

sionne tout le monde avec sa qualité de jeu, ne veut pas rater une aussi belle opportunité à domicile pour se hisser sur le podium.

Cette 12^e journée se poursuivra dimanche. Les regards des puristes seront braqués vers le stade Omar-Hamadi de Bologhine, qui sera le théâtre d'un derby algérois de haute facture entre l'USM Alger et le MC Alger. De son côté, le CR Belouizdad effectuera un déplacement périlleux à Chlef pour y donner la réplique à l'ASO Chlef.

M. S.

Programme des matchs Samedi

ES Sétif - MC Oran
NA Hussein Dey - JS Kabylie
AS Aïn M'lila - USM Bel Abbès
WA Tlemcen - Paradou AC
NC Magra - RC Relizane
US Biskra - CS Constantine

Dimanche

JSM Skikda - O Médéa
JS Saoura - CA Bordj Bou Arréridj
ASO Chlef - CR Belouizdad
USM Alger - MC Alger

JEUX MÉDITERRANÉENS

Nette amélioration dans la cadence des travaux

La mobilisation des pouvoirs publics pour réussir la 19^e édition des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2022 a permis de donner un nouveau souffle aux projets en souffrance, en particulier le complexe sportif de Bir el Djir et le village méditerranéen, a indiqué le directeur général du Comité d'organisation des JM (COJM), Salim Ilès.

"Nous nous félicitons de la mobilisation des pouvoirs publics qui a permis de passer à la vitesse supérieure dans la réalisation des nouvelles infrastructures concernées par les JM, ce qui nous rend optimistes quant à la réception de ces projets dans les délais fixés", a déclaré, à l'APS, l'ancien nageur international.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, ont présidé chacun, dernièrement, des réu-

nions consacrées à la préparation des JM et durant lesquelles des décisions fermes ont été prises pour achever dans des délais bien précis les travaux de réalisation des infrastructures dédiées à la manifestation sportive méditerranéenne. "L'évolution de la situation au niveau des chantiers concernés nous met dans une position confortable vis-à-vis du comité international des JM, qui suit de très près nos préparatifs en prévision de l'évènement. Plusieurs obstacles ont été levés permettant par là-même de bien avancer dans les travaux", s'est encore réjoui le premier responsable du COJM.

Revenant sur la visite effectuée lundi par le président de la Fédération algérienne de football (Faf), Kheïreddine Zetchi, et l'entraîneur de la sélection nationale de la discipline, Djamel Belmadi, au nouveau stade de 40.000

places, qui devra être livré le 31 mars prochain, Salim Ilès a salué l'engagement des deux hommes à contribuer à la promotion des JM.

"J'ai eu une discussion avec le président de la Faf et le sélectionneur national à propos des actions à entreprendre éventuellement par la sélection nationale et ses joueurs dans le cadre de la campagne de promotion des JM, et je dois dire qu'ils sont tous les deux prêts à nous assister dans ce registre", a encore assuré le responsable. Par ailleurs, il a informé de la signature prochaine de trois contrats de parrainage avec des grandes entreprises publiques, à savoir Sonatrach, Mobilis et Air Algérie.

La 19^e édition des JM, prévue initialement pour l'été 2021, a été reportée à la période du 25 juin au 5 juillet 2022 en raison de la pandémie de Covid-19.

APS

ESPAGNE

Mandi dans l'équipe de la semaine

Auteur d'un bon match face à la formation d'Osasuna cette semaine, le défenseur du Bétis Séville, Aïssa Mandi, a mérité sa place dans l'équipe-type de la semaine en Liga. Whoscore a publié, comme à chaque journée, son équipe type de Liga. L'international algérien Aïssa Mandi a délivré une belle prestation face à Osasuna, étant l'un des artisans de la victoire sévillane 1-0. Mandi, qui est en fin de contrat l'été prochain et annoncé sur le départ cet hiver, est redevenu titulaire au Bétis après un début de saison difficile.

MERCATO

Yannis Tafer file au Luxembourg

Ancien grand espoir de l'Olympique Lyonnais, l'attaquant algérien Yannis Tafer a trouvé preneur durant ce mercato hivernal et signe au Luxembourg.

Dans le dernier jour du mercato, le joueur formé à l'OL s'est engagé en faveur du Racing FC qui joue en première division au Luxembourg. Le joueur de 29 ans qui était libre après la fin de son contrat avec Neuchâtel Xamax en Suisse, a pris la direction du Luxembourg pour relancer sa carrière.

À souligner que Tafer était proche de jouer avec le maillot de l'Algérie à deux reprises mais des blessures l'ont empêché d'honorer des convocations.

Tenerife s'est renseigné sur El Melali

En manque de temps de jeu du côté du SCO d'Angers cette saison, l'ailier algérien Farid El Melali était dans le viseur de quelques clubs en France mais aussi ailleurs. On a ainsi annoncé un intérêt prononcé de Tenerife, en Espagne.

Selon Ouest-France, El Melali était dans le viseur de Tenerife qui joue en deuxième division espagnole. Les dirigeants du club se sont renseignés sur l'ex du Paradou mais n'ont pas donné suite en raison du prix trop élevé réclamé par le club angevin.

Farid El Melali, qui est devenu un simple remplaçant avec son club cette saison en raison de son comportement, a reçu l'assurance par Stéphane Moulin d'avoir à nouveau sa chance, Angers étant emmené à jouer tous les trois jours pendant 3 semaines.

Ounas est arrivé à Crotone

Après avoir signé son contrat, l'ailier international algérien Adam Ounas a posé avec son nouveau maillot de Crotone. Adam Ounas est officiellement prêt à Crotone. Si le joueur cherchera à s'imposer et à retrouver sa meilleure forme, il devra aussi aider son club, lanterne rouge, à sortir de la zone rouge.

MACGYVER TREMBLEMENT DE TERRE



21h00

W9

De retour de mission à l'étranger, l'avion de la fondation Phoenix est dérouté pour que l'équipe vienne en aide aux autorités hawaïennes après un tremblement de terre. Sur place, Mac et Jack collaborent avec les agents Chin Ho Kelly et Kono Kalakaua, du 5-0, et vont devoir affronter des marchands chinois

LES MUNICIPAUX, CES HÉROS



21h00

C8

La commune de Port-Vendres peut-être fière de son port magnifique, mais pas seulement : tout y respire la France, avec un maire bling-bling et des employés municipaux toujours à fond ! À fond dans les acquis sociaux, à fond contre les cadences infernales, à fond dans la déconne qui fait qu'on les aime tant. Et si, en prime, ils deviennent de véritables héros, rien ne pourra plus les arrêter dans les folles péripéties qui jalonnent leur vie authentique

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00

2

Vous vous faites livrer un appareil électroménager, vous commandez vos livres en ligne, vous récupérez vos courses au drive de votre supermarché. Le point commun de toutes ces activités quotidiennes ? Des entrepôts géants, cœur du système d'approvisionnement de nos marchandises. Ces immenses bâtiments, parfois construits en plein champ, sont les royaumes de la logistique des plateformes indispensables à l'économie, et souvent des pourvoyeurs importants d'emplois dans des régions en crise. Depuis 2015, la France a l'ambition de devenir le centre logistique de l'Europe. Mais que se passe-t-il à l'intérieur, pour ceux qui y travaillent ?

APPALOOSA



21h00

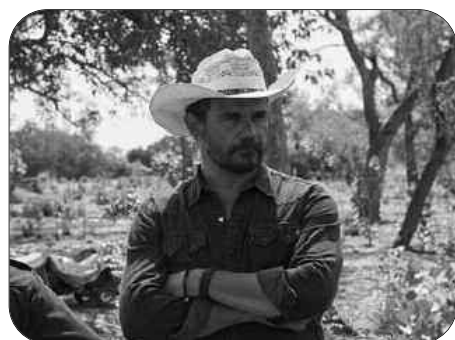
3

Au Nouveau-Mexique, en pleine conquête de l'Ouest, la petite ville minière d'Appaloosa vit sous la domination du tout-puissant Randall Bragg et de ses hommes, qui n'ont pas hésité à éliminer le shérif. Pour mettre fin au règne de la terreur, la communauté fait appel au marshal Virgil Cole et à son adjoint, Everett Hitch, réputés pour avoir ramené paix et justice dans des villes où plus aucune loi n'avait cours. Pourtant, cette fois, Cole et Hitch vont se heurter à un adversaire d'un autre calibre. Leurs méthodes implacables risquent de ne pas suffire, d'autant que l'apparition d'Allison French, une séduisante veuve, va mettre leur duo à l'épreuve



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MYSTERY ROAD SILENCE



21h00

arte

Reese reste introuvable, mais Marley est retrouvé sain et sauf sur les indications de Shevome. Devenu le principal suspect, le jeune homme se mure dans le silence, puis tente de prendre la fuite. Jay Swan, qui parvient à l'en empêcher, essaie de le convaincre de parler. Peu après, le policier découvre un indice qui le mène jusqu'au corps du jeune disparu

YELLOWSTONE



21h00

4

Le parc national du Yellowstone constitue un écosystème unique en son genre. Situé dans le nord-ouest des États-Unis, à cheval sur trois États, il présente une faune incroyablement riche vivant au rythme des saisons. Si l'hiver oblige ses habitants à adopter différentes stratégies pour résister au froid, le dégel engendre une explosion de vie, grossissant les cours d'eau qui irrigueront le parc jusqu'au cœur de la sécheresse estivale. Cet épisode entraîne le téléspectateur au cœur de l'hiver, à la découverte de différents habitants du parc. Ayant fait le pari d'un printemps précoce, un grizzly est sorti de son hibernation et doit désormais se mettre en quête de nourriture

DIE HARD 4 : RETOUR EN ENFER



21h00

6

John McClane est devenu lieutenant. Pendant ses patrouilles, il passe plus de temps à traquer les flirts de sa fille plutôt qu'à éliminer les terroristes. Cependant, alors qu'il effectue une mission apparemment routinière, il se trouve vite confronté à une nouvelle menace pour son pays : des informaticiens sont bien décidés à détruire les États-Unis, en profitant de la vulnérabilité de son système informatique. Policier de la vieille école, McClane paraît un moment perdu face à de tels criminels. Mais aidé de Matt Farrell, un jeune hacker, il parvient assez rapidement à retrouver ses anciens réflexes et sa vivacité d'esprit

SECTION DE RECHERCHES MÉMOIRE TROUBLE



21h00

TF1

La Section de recherches et sa nouvelle recrue, le commandant Jeanne Lorieux, appelée à conduire l'équipe aux côtés de Bernier, enquêtent sur l'inquiétante disparition du petit Rodolphe. Si le groupe est ravi de l'arrivée d'un renfort, la personnalité de Jeanne, femme énigmatique et depuis toujours habituée à faire cavalier seul, crée des tensions dans l'équipe. Lucas, en particulier, est excédé par les méthodes peu académiques de la jeune femme, d'autant qu'elle n'a aucune expérience du terrain

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:19
Dohr	13:02
Asr	15:54
Maghreb	18:20
Icha	19:40

HARGA INSOLITE

Des immigrés clandestins algériens en bateau de luxe et test PCR

L'Espagne a accueilli environ 41.000 migrants irréguliers en 2020 selon des chiffres officiels. Parmi eux, figurent plus de 11.000 Algériens ayant réussi à atteindre les côtes espagnoles l'année dernière.

La route migratoire entre l'Algérie et l'Espagne est devenue une source d'inquiétude pour les autorités ibériques qui ont annoncé des opérations d'expulsion de ressortissants algériens en décembre dernier.

Un bateau de luxe pour transporter des immigrés clandestins algériens

L'année dernière, les Îles Baléares ont enregistré un record d'arrivée de migrants clandestins par voie maritime depuis les côtes algériennes.

Jusque-là, les Algériens arrivaient à bord de petites embarcations souvent précaires. Les Îles Baléares n'étaient pas leur destination finale. Ils poursuivaient leur voyage vers d'autres pays d'Europe, notamment la



France.

Mais dernièrement, une brigade spécialisée au sein de la Police espagnole a découvert un nouveau moyen de transport des immigrés clandestins vers l'Espagne depuis l'Algérie.

Selon le quotidien *El Mundo*, la police espagnole a mis la main sur un hors-bord d'environ huit mètres de long, avec des

moteurs intra-bord et une cabine. Battant pavillon algérien, le petit bateau porte le nom - Freedom - (liberté), selon le journal espagnol.

Des voyages de luxe à 4.000 euros

Le propriétaire de cette embarcation de luxe a été arrêté. Il s'agit d'un Algérien âgé

de 33 ans qui a été placé en détention préventive et en quarantaine pour des raisons sanitaires, selon la même source. Les passagers du Freedom sont arrivés avec un test PCR négatif, précise la même source. Le passeur voulait les présenter comme des touristes VIP. Une couverture assez improbable alors que le tourisme aux Îles Baléares vit sa pire période. Le passeur arrêté travaillait selon les révélations de l'enquête avec un réseau basé en Algérie qui organise les voyages pour un prix de 4.000 euros par personne. Le réseau dégageait des revenus de 20.000 euros par voyage. Ce qui laisse penser que le bateau transportait à chaque fois cinq personnes. Ce nouveau modus operandi aurait été utilisé dans d'autres zones des côtes espagnoles, mais c'est la première fois qu'il a été détecté aux Îles Baléares, indique *El Mundo*. L'embarcation en question a été interceptée en difficulté pour cause de mauvaises conditions climatiques. Les passagers apeurés ont révélé avoir payé jusqu'à 4.000 euros pour faire le trajet.

SAHARA OCCIDENTAL

380 députés européens appellent Biden à annuler la décision de Trump

380 députés européens ont adressé une lettre au nouveau Président américain, Joe Biden, dans laquelle ils demandent l'annulation de la décision de son prédécesseur concernant la reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, informant des médias sahraouis.

Les parlementaires ont demandé au nouveau locataire de la Maison-Blanche de respecter le Droit international et la Charte des Nations unies que le Président Donald Trump a "violé" en faisant sa proclamation à travers un tweet.

L'ancien Président américain avait rendu publique sa position par rapport au Sahara occidental, le 10 décembre dernier, tout en

annonçant la volonté du Maroc et de l'entité sioniste de normaliser leurs relations. Le groupe parlementaire suisse qui a coordonné l'action des députés européens a indiqué, dans un communiqué de presse, que près de 380 signataires de la lettre adressée à Biden ont exprimé leur "mécontentement" quant à la décision de Donald Trump et le fait qu'elle ait été faite en échange de la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste.

D'autre part, les députés européens mettent l'accent sur la nécessité de parvenir à une solution au conflit "en garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination en vertu des résolutions des Nations unies". Les signataires

de la missive attirent, en outre, l'attention du président américain sur la "tragédie que pourrait générer la prolongation du conflit en raison de la privation du peuple sahraoui de ses droits fondamentaux depuis 45 ans".

La proclamation de Trump au sujet du Sahara occidental a provoqué des réactions négatives aussi bien à l'étranger qu'aux États-Unis incluant le parti républicain auquel appartient le 45^e président.

Plusieurs personnalités ont signalé le caractère illégal de cette proclamation qui va à rebours des résolutions des Nations unies et de la position officielle des États-Unis, depuis trois décennies, concernant la question sahraouie.

TERRORISTES ABATTUS LES 2 ET 3 JANVIER À TIPASA

Le MDN révèle leur identité

Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont mené, durant la période du 27 janvier au 3 février 2021, plusieurs opérations dont les résultats confirment le haut professionnalisme et l'engagement indéfectible des Forces armées à préserver et prémunir le pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, une force combinée de l'Armée nationale populaire a saisi, en coordination avec les services des Douanes lors d'une opération de fouille et de recherche à Adrar 1 fusil-mitrailleur de type FMPK, ainsi qu'il chargeur, 2 bandes de munitions et 710

balles, tandis que des détachements de l'ANP ont découvert et détruit à Tébesa et Boumerdès 1 casemate et 2 bombes de confection artisanale.

D'autre part, et suite à l'opération exécutée par des détachements de l'Armée nationale populaire à Messelmoune, wilaya de Tipaza, les 2 et 3 janvier 2021, qui s'est soldée par l'élimination de 6 terroristes et la récupération de 6 armes à feu et d'une quantité de munitions, il a été procédé à l'identification des 6 criminels abattus.

Il s'agit, en l'occurrence des dénommés Ould Bouamama Ali, qui avait rallié les groupes terroristes en 1998, Namoudi Hassan, qui avait rallié les groupes terroristes en 2008, Namoudi Fethi, qui avait rallié les groupes terroristes en 2008, Bouira Mohamed-Amine, qui avait rallié

les groupes terroristes en 2018, Tarzout Fayçal, qui avait rallié les groupes terroristes en 2019 et enfin Belhabchia Mohamed ayant rallié les groupes terroristes en 2019.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 38 narcotrafiquants et saisi, de grandes quantités de kif traité s'élevant à 12 quintaux et 36,7 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire via les frontières avec le Maroc.

MONDIAL DE MONTAIGU DE FOOTBALL

La 48^e édition reportée au mois d'août

La 48^e édition du Mondial de Montagu de football, initialement prévue du 30 mars au 5 avril 2021 en France, a été finalement reportée au 16-22 août de la même année, en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus, selon la Fédération algérienne de football (Faf), qui prévoit d'engager sa sélection nationale des moins de 15 ans. "En raison de la situation sanitaire actuelle en France, et en accord avec la Fédération française de football (FFF), le Comité directeur du Mondial de Montagu a décidé de reporter au 16-22 août 2021, la 48^e édition de cette compétition, qui initialement devait se dérouler du 30 mars au 5 avril" a indiqué la Faf dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Le Comité d'organisation a décidé de maintenir la même catégorie d'âge, à savoir celle des joueurs nés en 2005, afin que ce ne soient pas les mêmes qui reviennent en 2022 (ndlr, les joueurs nés en 2006). La Fédération algérienne de football devra confirmer sa participation avant le 31 mars, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, aussi bien en France qu'en Algérie. Le président du Comité d'organisation, Michel Allemand, a assuré qu'il prendra toutes les dispositions sanitaires (hôtel, vestiaires, stade d'entraînement,...) pour que la sélection nationale soit placée dans les meilleures conditions possibles. La Faf accorde, dans le cadre de son programme de développement du football appuyé par la Fifa, une grande importance à la participation des sélections des jeunes catégories à des tournois de haut niveau, pour relever le niveau technique de ses footballeurs.